

CLERMONT L'HÉRAULT ACTUALITÉS



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS #3. MAI-JUIN 2021

CHÈRES CLERMONTAISES, CHERS CLERMONTAIS,

Nous avons avancé le vote du budget primitif le plus tôt qu'il était possible au début de l'année 2021, afin de disposer des autorisations de programme dans les meilleurs délais.

Ce budget a été voté à l'unanimité et j'en remercie le conseil municipal, l'adjointe aux finances, Michelle Guibal et les services de la mairie. Désormais, nous pouvons engager d'importants travaux de rénovation de la commune qui en a bien besoin. Ces opérations vont se dérouler sur la durée du mandat et débuter par les écoles publiques, le patrimoine, les équipements sportifs et le centre-ville. À ces grands travaux, s'ajoutent les interventions quotidiennes de proximité au plus près des lieux de vie dans les différentes zones de la ville.

Le CHA n°3 met l'accent, parmi ces nombreux travaux, sur la réhabilitation du cœur de ville et du centre ancien. La tâche est immense tellement les retards sont patents.



**EN UN MOT, NOUS AVANÇONS CONFORMÉMENT
À NOS ENGAGEMENTS.**

Dans l'espoir que la Covid recule sous la poussée des vaccins et que nous retrouvions une vie normale dans le bien-être et l'optimisme,

Bien cordialement,

GÉRARD BESSIÈRE
MAIRE DE CLERMONT L'HÉRAULT

CHA#3

PAGES 2-3 | Retour en images
PAGES 3-4 | Expression des groupes politiques
PAGES 5-6-7 | **LE DOSSIER DU MOIS**
Les places du centre ancien

PAGE 8 | « Dans la vie de... »
PAGE 9 | Micro-trottoir
PAGE 10 | « Pour aller plus loin »
PAGE 11 | « Question-réponse »
PAGE 12 | Agenda | ILLIWAP l'appli de la ville



RETOUR EN IMAGES

2 FÉVRIER : RÉCEPTION DU PRÉFET DE L'HÉRAULT !

Gérard Bessière, maire de Clermont l'Hérault, recevait M. Jacques WITKOWSKI, Préfet de l'Hérault, pour une visite studieuse de la ville, une présentation des projets et des échanges avec les élus et les acteurs du développement de Clermont l'Hérault.

9 FÉVRIER : TOUS ENSEMBLE POUR L'ENTRÉE NORD A75 À CLERMONT L'HÉRAULT !

A l'initiative de Gérard Bessière, les maires des bourgs-centre du cœur d'Hérault, de nombreux élus et les représentants des chambres consulaires ont signé un courrier pour confirmer l'importance de l'inscription au futur Contrat de Plan Etat Région (CPER), du projet autoroutier de demi échangeur à l'entrée Nord de la Ville de Clermont l'Hérault. Ce courrier a été adressé à M. le Préfet de Région et Mme la Présidente de Région. Il s'agit là de confirmer que cette infrastructure déterminante, dont les périmètres agricoles attenants sont sanctuarisés dans le schéma de cohérence territorial (SCOT), assurera l'irrigation de tout le territoire et la redynamisation de nos cœurs de Ville.



20 MARS : VIVE LES MARIÉS !

Si la Covid pensait les arrêter, c'est perdu ! L'Amour est le plus fort ! Il n'y a pas plus belle mission d'élue que celle de célébrer des mariages. Partager ce si grand jour avec les mariés est toujours haut en émotion. Nous leur souhaitons joie et bonheur.

25 FÉVRIER : A NOUS LE CHÂTEAU !

Gérard Bessière a officialisé par sa signature l'acquisition du château des Guilhem. La municipalité souhaite lui donner une vocation touristique, ludique et culturelle. Il est également proposé d'aménager la partie inférieure aux fortifications en jardin méditerranéen.



23 MARS : LE CHANTIER DE L'EXTENSION DU GYMNASSE REBICHON EST LANCÉ !

La première étape fut la destruction de l'ancien bassin de la piscine municipale. Bientôt sortira de terre, un nouveau bâtiment qui accueillera entre autre la nouvelle salle de musculation-haltérophilie



1 DÉPART, 1 ARRIVÉE !

Après 37 ans au service de Clermont l'Hérault, Jean-Noël Garcia a pris sa retraite ! Jean-Marie Sabatier, 1er adjoint à l'Aménagement du territoire, au nom de M. le Maire et du Conseil municipal, lui a souhaité une longue et bonne retraite.

Christophe Ravenau a rejoint les effectifs de la commune au service de la police municipale. Ce Clermontois, qui possède déjà 20 ans d'expérience dans le métier, défend une politique de prévention et de proximité. La police municipale de Clermont l'Hérault est ainsi composée de 10 policiers tous grades confondus.



—
D'où venons-nous et qui sommes-nous ?
La « naissance ».

C'est en début d'année 2018, qu'un groupe d'amis a entamé l'élaboration d'un projet citoyen, aux valeurs humanistes centrales. Développer la ville de Clermont l'Hérault, y compris dans son rayonnement en cœur d'Hérault, s'en est dégagé comme le meilleur moyen !

Pour de multiples raisons évidentes, Clermont est au centre du territoire ! Elle est la mieux placée pour faire converger les forces citoyennes. A l'image de la campagne menée, le groupe initial devenu « Allez Clermont l'Hérault ! », place la logique participative au cœur de son travail.

Deux figures, enfants du pays, disponibles, ont été choisies pour incarner ce mouvement citoyen devenu large : Jean-Marie Sabatier, sportif et entrepreneur local bien connu ; Gérard Bessière, ancien inspecteur général au ministère des sports et de l'éducation nationale. C'est à partir de ce réservoir bouillonnant de créativité, qu'une liste de 31 personnes se constitue pour le premier tour des élections municipales de mars 2020.

Après une campagne active et malgré la concurrence bien ancrée, la liste « Allez Clermont avec Gérard Bessière » qualifie sa créativité et son objectif collectif, pour le second tour. Autour de Gérard Bessière et de Jean Marie Sabatier se rassemblent ensuite et naturellement, les forces de bonnes volontés des listes proches.

Cette stratégie d'ouverture, de sincérité et d'intérêt collectif unique, séduira la majorité des électeurs. La liste « Allez Clermont avec Gérard Bessière » est finalement et logiquement élue en juin 2020 (cf. décalage temporel dû au « COVID »).

—
« ALLEZ CLERMONT L'HÉRAULT ! »

—
Et la vie continue...

Vous êtes plutôt « Une année interminable ! » ou « Déjà un an ! » ?

On est tous concernés car les inégalités sociales se sont encore accrues.

La santé ? Une valeur absolue, capitale ! La vaccination est le cœur des solutions proposées, c'est aussi un geste de solidarité intergénérationnel.

Les vaccinations à l'hôpital s'accroissent : 1 534 supplémentaires prévues en avril.

Avec la Covid, notre vie quotidienne et notre implication sont très bouleversées, mais elles continuent dans le respect des règles sanitaires.

- S'impliquer pour les droits des femmes, victimes invisibles en hausse depuis cette crise sanitaire. En ce 8 mars, nous avons participé à une table ronde avec des jeunes du collège ; nous soutenons l'action qui interpelle les politiques du territoire sur les noms de rues et espaces publics au féminin. Sur 330 rues et espaces publics de Clermont l'Hérault... 8 ont un nom de femmes !

- S'impliquer pour notre planète est l'affaire de tous. Lorsque nous trions un déchet, nous permettons son recyclage ou sa valorisation. Trié, un déchet devient alors une ressource. Depuis le 1er mars avec l'objectif « Territoire zéro déchet » le Syndicat centre Hérault de tri est en capacité de valoriser plus d'emballages : pots de yaourt, sachets, films et barquettes plastiques sont maintenant aussi exploités ! Grâce à votre implication, une baisse des déchets réservés à la poubelle grise, dédiés à l'enfouissement, est déjà constatée : bravo !

Pour notre communauté,
Bien à vous,

—
**« CLERMONTAIS.ES
UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS »**

—
Nous revenons sur la gestion chaotique de l'école Jean Vilar. Nous pensons que cette situation aurait pu être évitée. (Quelques travaux auraient peut-être suffi pour sécuriser l'école) Ainsi, la transition avec le futur groupe scolaire se serait faite sans stress pour les enseignants, les parents et surtout les enfants. Nous demandons qu'une réunion soit programmée rapidement avec tous les intervenants et les groupes d'opposition pour aborder ce dossier.

Nous avons voté en conseil municipal l'adhésion au GEEP, cette adhésion nous a été présentée comme une solution pour faire face à la difficulté de recruter du personnel pour des besoins ponctuels ou imprévus. Par contre, jamais il n'a été mentionné le fait que les agents, actuellement contractuels de droit public de la collectivité, agents souvent en situation précaire avec un emploi du temps flexible et réalisant très peu d'heures seraient forcés d'adhérer au GEEP sous peine de ne pas voir leurs contrats renouvelés. Si c'est le cas, nous demandons que ce projet soit abandonné. Ces agents, présents et volontaires durant cette crise sanitaire, doivent être pérennisés sur leur poste.

Un budget et des projets présentés comme jamais égalés à Clermont. Il faut s'en réjouir. Les Clermontaises et Clermontais récoltent aujourd'hui ce qui a été semé hier.

—
« CONSTRUIRE CLERMONT »

LE DOSSIER DU MOIS

LES PLACES DU PIOCH (CENTRE ANCIEN) UN ÉCRIN PATRIMONIAL À VALORISER

CONSTAT : La ville ancienne (*Pioch*) est bâtie sur une morphologie médiévale avec des rues très étroites, des passages sous porche, et une continuité de places qui se caractérisent par une topographie (murets et escaliers). Cinq rues et passages transversaux irriguent ces places qui forment un demi-cercle scénique. Elles marquent l'enceinte de la cité médiévale et comportent de ce fait de nombreux éléments patrimoniaux comme les portes de la ville, de nombreux hôtels particuliers et autres ouvrages remarquables (anciens lavoirs, fontaine...). Elles se rattachent au centre historique via la place Saint-Paul.

Le Pioch possède ainsi un fort potentiel d'espace piétonnier, d'échanges et de rencontres. Les places concentrent l'activité commerciale et de service du centre ancien et sont le lieu d'un marché hebdomadaire de grande ampleur et de bonne renommée.

« Toutes ces places sont aujourd'hui saturées par le stationnement des véhicules, au point de compromettre les usages traditionnels, supports de lien social »

En parallèle, l'ensemble du bâti et des espaces publics s'est fortement dégradé. Ces éléments ont diminué la qualité patrimoniale, piétonne et touristique du cœur historique.

PROJET : Dans l'objectif de créer un Site Patrimonial Remarquable, l'ensemble du cœur médiéval (*Pioch*) sera restauré. Cela induit : la requalification des espaces publics qui structurent la trame urbaine plus ou moins comprise dans les anciens remparts, la restauration des édifices historiques, et la mise en valeur du bâti.

LES OBJECTIFS VISÉS PAR CES RÉAMÉNAGEMENTS SONT DE :

REDONNER UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE AU CENTRE ANCIEN par une image valorisée des espaces publics et un usage équilibré entre piétons et automobilistes.

RESTITUER LE PATRIMOINE ET METTRE EN VALEUR LA CONVIVIALITÉ URBAINE DU CENTRE-VILLE

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ afin de promouvoir les modes doux de déplacement et l'économie touristique.

ASSOCIER LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS À LA RÉNOVATION DU CADRE BÂTI

« Ainsi outre la restauration des places qui le composent, il s'agit de relier ces dernières à travers des liaisons douces, afin de recréer un bourg centre attractif, écrin d'un patrimoine valorisé »

PRIORITÉ AUX PIÉTONS ET AUX ANIMATIONS



PERSPECTIVE DE LA PLACE DU RADICAL

PLACE DU RADICAL

En 2021, la première requalification sera celle de la place du Radical. Cette place a une importance historique et centrale dans cette entité et fait le lien entre les différents axes qui mènent au-delà des remparts. La place du Radical est l'une des plus anciennes et des plus importantes places de la ville durant le Moyen Âge, avec son marché au blé installé sous une halle, détruite en 1787. Au XIXe siècle, la place a été remaniée et dotée d'une fontaine qui prit le nom de « Petit Radical » pour des raisons politiques.

C'est une place triangulaire ceinturée de bâtis anciens et de rues très étroites. Elle se caractérise par une morphologie en terrasse surplombant la rue de la Fontaine de la Ville, topographie qui permet des perspectives sur la rue Raspail débouchant sur la place de la République et sa colonne XIXème, ainsi que sur l'îlot d'Enoz en pleine reconstruction.

Les principes retenus de la concertation :

- la liaison depuis la rue Bozène jusqu'à la porte Fontaine de la Ville sera valorisée par une calade,
- la place accueillera des jeux pour enfants,
- les accès aux garages seront maintenus, ainsi que quelques places de stationnement.

ÎLOT D'ENOZ

Comme précédemment évoqué, la première phase de requalification de l'îlot d'Enoz a commencé en décembre 2020 par la mise en sécurité du site via la déconstruction des immeubles en péril. S'ensuivront 2 phases importantes concernant l'aménagement de la place Enoz et de l'îlot dit « mairie ».

La reconfiguration de l'îlot d'Enoz a pour objectifs de :

- **RECONSTITUER DES CONTINUITÉS BÂTIES QUALITATIVES** dans un tissu urbain fortement dégradé, partiellement démoli,
- **DESSINER DES ESPACES PUBLICS FONCTIONNELS ET « ESTHÉTIQUES »** (jardin, places de stationnement et parking enterré),
- **DIVERSIFIER L'OFFRE RÉSIDENIELLE** dans le centre historique avec la création de quelques logements adaptés aux aspirations actuelles des habitants,
- **CRÉER UN ÎLOT MAIRIE DE QUALITÉ :** L'intervention sur le bâtiment avec une approche globale doit répondre à une volonté d'optimisation des espaces en apportant fonctionnalités et cohérence dans l'organisation des services, administratifs, tout en soutenant une amélioration de la performance énergétique et le respect des normes d'accessibilité.



PERSPECTIVE DE L'ÎLOT D'ENOZ

CALENDRIER DES TRAVAUX

- ÎLOT ENOZ-MAIRIE** 2020-2025
- PLACE DU RADICAL** 2021-2022
- PLACE DE LA VICTOIRE** 2022-2023
- PLACE DU BATAILLON DE L'HÉRAULT** 2022-2023
- PLACE DU COMMANDANT DEMARNE** 2023-2024
- PLACE DE LA RÉPUBLIQUE** 2023-2024
- PLACE SAINT PAUL** 2024-2025



PERSPECTIVE DE LA PLACE DEMARNE



« POUR ALLER PLUS LOIN »

QU'EST-CE QU'UN PÉRIL EN MATIÈRE D'URBANISME ?

Pour débiter, un peu de pédagogie ! Il existe 2 types de « péril » : le péril réel et actuel qui n'est pas dans l'urgence et le péril imminent avec une grande probabilité que cela se produise rapidement.

Pour l'exemple, concernant le « péril » dit Fontaine de la Ville , nous sommes là dans le 2ème cas. Dans ce dossier complexe, la mairie joue son rôle d'ensembliser et assume ses responsabilités. A chaque étape, les propriétaires reçoivent leurs obligations. Engagé en mars 2019, ce « péril » ne concernait qu'une partie du bâtiment. Mais en octobre 2019, un incendie survint. Le 2ème expert requis ordonna d'étendre le périmètre de péril à l'ensemble des bâtiments. Il imposa une extension donc de la zone de sécurité et surtout l'évacuation des riverains. En avril 2020, une maîtrise d'œuvre fut désignée pour évaluer les travaux qui permettraient de lever le péril. En octobre 2020, les propriétaires reçurent le rapport de ce bureau d'études qui leur signifia la nécessité de démolir et de renforcer. Les propriétaires furent alors réunis par la municipalité pour la première fois depuis le péril pour approuver ensemble la solution préconisée.

Aujourd'hui la municipalité attend les dernières autorisations des propriétaires pour démolir et renforcer l'ensemble. Nous espérons que l'urgence ne nous obligera à passer outre, après avis d'expert. Ce n'est qu'après cette étape que la reconstruction de l'îlot pourra s'envisager en harmonie avec les futures places et parking de l'îlot mairie.

Une autre étape du changement de visage de notre centre ancien !



LE SAVIEZ-VOUS ?



PLACE DE LA VICTOIRE : Cette place située devant la mairie accueille la statue du poète-potier Jean-Antoine Peyrottes (1813-1858). Cet artisan potier écrivit des textes et des poèmes en occitan, dans lesquels il racontait avec humilité la vie quotidienne de ses concitoyens et clamait ses aspirations à plus de liberté et de justice sociale. On lui doit plus de 300 textes, dont un hommage à sa ville natale : « Lou Tioulat Paternel » (le toit paternel). Ses écrits lui valurent l'estime de grands écrivains comme Victor Hugo.

PLACE ST-PAUL : Cette place fait le lien entre le faubourg et l'arrière de l'îlot de l'église St-Paul. C'est une place triangulaire dont la forme s'appuie sur celle de l'ancien cimetière, ceinturée par 2 chemins d'accès aux remparts. Elle est actuellement cernée de bâtis anciens et de rues très étroites comprenant un pont sur le Rhône et se prolonge par la place Balestier, espace d'accès arrière au lycée René Gosse. Elle se caractérise par un bâti de belle facture dont la maison «Guerre », présentant sur cette place une très belle façade mais en mauvais état. C'est une des entrées sur l'hyper -centre.



« DANS LA VIE DE » AGENTS DU SERVICE URBANISME

Le service Urbanisme gère la mise en œuvre des politiques urbaines adaptées au territoire communal afin de tendre vers un développement harmonieux de son paysage urbain, concourant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Il a pour vocation d'informer et d'orienter les particuliers comme les professionnels sur les dossiers concernant l'occupation du sol clermontais. Pour construire, démolir, agrandir, transformer, ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à consulter le service.

Ainsi, Jacky et S., agents au service urbanisme, ont tous deux des missions bien distinctes.

Jacky, dessinateur de formation, a intégré les services de la commune de Clermont l'Hérault par voie de mutation en 1990. Choix qu'il n'a jamais regretté, car comme il le dit si bien « *son métier lui colle parfaitement* ». Son seul regret aujourd'hui, c'est le changement d'attitude des administrés qui sont « *de moins en moins respectueux et qui pensent de plus en plus que tout leur est dû* », indique Jacky.

De par sa mission et ses contacts avec les entreprises et les notaires Jacky connaît Clermont comme sa poche :

« Je suis un Clermontais dans l'âme et tout ce qui touche Clermont m'intéresse »

S., quant à elle, a intégré les services de la mairie en 2005. Elle a en charge tout ce qui relève du foncier : opération de cession, déclassement de chemins ruraux et/ou de parcelles publiques qui deviennent privés. Il lui incombe également la rédaction de tous les points urbanisme traités lors des conseils municipaux, afin que les délibérations qui en découleront puissent être prises. S. gère entre autre les procédures de péril, avec d'abord le signalement du péril, puis la rédaction de l'arrêté, les prises de contact avec le tribunal, les propriétaires, l'avocat, mais aussi la révision du PLU, la gestion des PAE et des DIA.

SERVICE URBANISME / HORAIRES
D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 12H ET 14H À 17H / RUE DES FRÈRES
LUMIÈRE - ZA LES PRÈS / TÉL. : 04 67 88 87 17
/ SERVICE.TECHNIQUE@VILLE-CLERMONT-HERAULT.FR

2020
LE SERVICE
EN CHIFFRES

95 DÉCLARATIONS
PRÉALABLES DE TRAVAUX
274 CERTIFICATS D'URBANISME
199 DÉCLARATIONS
D'INTENTION D'ALIÉNER
89 PERMIS DE CONSTRUIRE
12 PERMIS D'AMÉNAGER
3 PERMIS DE DÉMOLIR

MICRO-TROTTOIR QUELS SOUHAITS AVEZ-VOUS POUR LES PLACES DU CENTRE ANCIEN ?

« A l'époque de l'aménagement de ces places (Radical, Demarne, République, St Paul), les voitures n'existaient pas. Aujourd'hui se pose la question du stationnement ou de la zone piétonne ? « Le tout piéton » peut s'envisager dans le cadre d'un projet ambitieux par la mise en valeur du patrimoine et des espaces publics, la réhabilitation des logements vacants en introduisant le permis de louer et en favorisant l'installation de nouveaux commerces. Il faut tenir compte des besoins de stationnement de tous : commerçants, artisans et riverains. »

BRIGITTE SAINT PIERRE / VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION CITÉ DES GUILHEM

« J'ai pas trop d'idée novatrice ! Je verrai en face de l'église, place Commandant Demarne, une crêperie avec une belle terrasse ou un petit resto. Cela existe déjà, mais l'espace est mal exploité ; du coup tout le monde va aux allées. Je pense aux petites places dans le vieux Montpellier... avec toujours plein de petits restos différents. Vers la bibliothèque un jeu de boules avec des bancs pour les curieux. Vers la mairie un espace vert ombragé avec des jeux pour les petits un petit coin au calme mais en ville. Je sais que tout ça existe déjà mais c'est difficile d'imaginer autre chose en ville sans tout changer »

MME PAGÈS / CLERMONTAISE DEPUIS DES GÉNÉRATIONS

« Les places du centre ancien méritent une attention particulière. Y aménager des espaces pour tous, petits et grands, me semble indispensable. Des boutiques d'artisanat, des bouquinistes, des petits restaurants avec des terrasses sur lesquelles on pourrait y écouter de la musique, des espaces où on pourrait se poser lire, des lieux où les enfants pourraient jouer sans danger, sont nécessaires pour faire revivre le haut de Clermont, afin que les Clermontois.es ne soient pas obligés de descendre sur les allées Salengro pour y trouver un endroit de repos, de jeux, de bien-être. »

ANNIE M. / NOUVELLE CLERMONTAISE

CLERMONT FAIT SON MAG !

Tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, Clermont l'Hérault fait son mag à 13h et 19h30 sur l'antenne de Radio Lodève !
Retrouvez l'actualité de la commune présentée par vos élus et leurs invités.

NOUVELLE ONDE : 105.3 RADIOLODEVE ET WWW.RADIOLODEVE.COM



QUESTION / RÉPONSE

**VOUS AUSSI,
POSEZ VOTRE
QUESTION
À VOS ÉLUS !**

COMMUNICATION@
VILLE-CLERMONT-HERAULT.FR

QUELLE EST LA PRIORITÉ 2021 DU BUDGET COMMUNAL ?

Les orientations du budget sont empreintes d'ambition pour Clermont, pour tourner la ville vers son avenir, vers un développement humain, équilibré, respectueux de son histoire et de son environnement.

Pour cela nous devons investir massivement, en étroite concordance avec les capacités de la ville. Ainsi nous avons voté un budget de relance pour pouvoir engager rapidement les travaux, avec un montant de 7 100 000 € dont 5 200 000 € de nouveaux investissements : nouvelle école, amélioration des locaux scolaires (dont la rénovation thermique), développement des équipements sportifs, valorisation du patrimoine et aménagement de la ville avec une revitalisation du centre-ville.

MICHELLE GUIBAL / ADJOINTE AUX FINANCES

QUE VA DEVENIR LA PORTION DE ROUTE ENTRE LE ROND-POINT DE L'EUROPE ET LA DÉCHETTERIE SUR LA RD 2

Constatant que les travaux en cours de recalibrage du D4 depuis Brignac s'arrêtent au pont qui enjambe l'autoroute et conscient de la nécessité d'intervenir sur ce tronçon de voirie, M. le Maire Gérard Bessière s'est rapproché des services départementaux en charge de ce dossier.

À leur demande ont été présentés les divers projets portés par la municipalité, directement en lien avec cet axe de circulation : extension de la déchetterie, création d'un accès au groupe scolaire Saint-Guilhem pour délester la D609 et restructuration des chemins de la Pompe et de la Division. Projets qui, nous le souhaitons, emporteront l'approbation du Conseil départemental quant à la prolongation des travaux d'aménagement du D4 jusqu'au carrefour de l'Europe.

GEORGES BELART / CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**UN BUDGET
D'INVESTISSEMENT
DE 21,3 MILLIONS
D'EUROS !**

EDUCATION 5 600 000 €



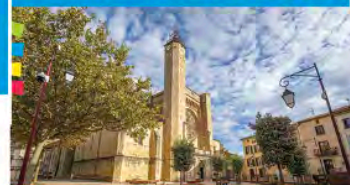
MODERNISATION DES ÉCOLES
CRÉATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

SPORT 1 300 000 €



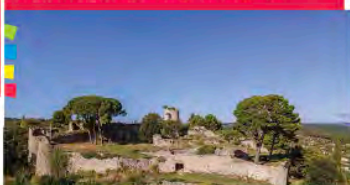
EXTENSION GYMNASÉ REBICHON
RÉNOVATION ET CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS

AMÉNAGEMENT 5 500 000 €



REQUALIFICATION DES PLACES
MODERNISATION DE L'ESPACE PUBLIC

PATRIMOINE 550 000 €



MISE EN SÉCURITÉ ET RESTAURATION DE
NOMBREUX ÉDIFICES DE NOTRE PATRIMOINE

VIE LOCALE 7 700 000 €



CRÉATION DE L'ESPACE CULTUREL, ASSOCIATIF
ET CITOYEN ET D'ESPACES ASSOCIATIFS

ACCESSIBILITÉ 670 000 €



AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE
RENFORCEMENT DES MOYENS

ILLIWAP, 1 APPLI 2 AVANTAGES !

L'application gratuite ILLIWAP vous permet de suivre l'actualité de votre ville et de signaler tous problèmes rencontrés.

CÔTÉ ACTUALITÉS, Illiwap vous permet de recevoir les événements, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, consignes sanitaires, etc. !

CÔTÉ SIGNALEMENT, Illiwap vous permet de transmettre directement l'incident depuis votre téléphone aux services techniques de la ville ou à la police municipale. Une défaillance de l'éclairage public, une dégradation urbaine, incivilité, insécurité ? Illiwap vous donne la possibilité de faire remonter des informations géo-localisées en quelques secondes auprès de la municipalité, ce qui représente un atout considérable dans la gestion d'une commune. Depuis l'application, le citoyen signale le problème rencontré dans sa ville : il sélectionne la catégorie, ajoute photos et description et géo-localise le signalement.

ILLIWAP est une application gratuite et citoyenne : aucune inscription, aucune publicité ! Bref, une application éthique et responsable ! Scannez le QRcode pour l'installer !

**ILLIWAP,
SOYEZ LES ACTEURS-
CITOYENS DE VOTRE
VILLE !**



SUIVEZ NOUS !



clermont_herault



villedeclermontlherault



www.clermontherault.fr

AGENDA MAI-JUIN

À l'heure où nous publions ce numéro, voici quelques prévisions de manifestations, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. À suivre donc !

MAI | Samedi 8 mai : anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 | Samedi 29 mai : Fête du Jeu
JUIN | Vendredi 18 juin : journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle | Lundi 21 juin : inauguration du château, Fête de la Musique



CHA#3

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA VICTOIRE - TÉL. : 04.67.88.87.00
ACCUEIL@VILLE-CLERMONT-HERAULT.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GÉRARD BESSIÈRE

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : GAËLLE TUFFOU

RÉALISATION : ANAGRAM-OCCITANIE

CRÉDIT PHOTO : MAIRIE DE CLERMONT L'HÉRAULT (SAUF MENTION)

ISBN EN COURS

IMPRIMÉ À 5 000 EXEMPLAIRES SUR PAPIER RECYCLÉ PEFC PAR L'IMPRIMERIE CHALAGUIER

